

Séance du Conseil d'Administration en date du 22 juin 2011

Délibération n°2011-XX/06

Vu le Code de la Recherche, et notamment son article L344-1,

Vu le Décret n°2009-33 du 9 janvier 2009 portant création de l'établissement public de coopération scientifique « Université Lille Nord de France »,

Considérant que XX membres sur les 32 membres ayant voix délibérative étaient présents ou représentés, qu'ainsi le quorum était atteint,

Article 1 :

Le Conseil d'administration approuve les demandes de recrutement :

Pôle Entrepreneuriat Etudiant (PEE)	1 ASI 2 IGE	Co-financement CR NPDC / CDC
Equipex ImaginexBioMed	2 ingénieurs de recherche	Dotation PIA / ANR
Culture et création artistiques	1 ASI	Co-financement PRES ULNF / CR NPDC

Le Président

Pr. Christian SERGHERAERT

Nombre de votants : Pour : Contre : Abstention :

PROGRAMME « CULTURE ET CREATION ARTISTIQUES »

Intitulé du poste : Assistant ingénieur audiovisuel et multimédia pour le site artefacts.tv

Mission principale : L'intéressé est chargé sous la direction du responsable du programme « Culture et création artistique » du PRES Université Lille Nord de France, de gérer le site internet artefacts.tv et de réaliser des vidéos pour alimenter ce site. Le responsable du programme étant à l'Université d'Artois, l'intéressé aura sa résidence administrative au sein de cet établissement.

Missions :

- Réalisation de vidéos pour artefacts.tv (rédaction de scénario en lien avec les partenaires, prise de vue, montage, mise en ligne...)
- Mise en ligne de contenu et maintenance du site interne
- Optimiser la visibilité du site sur internet
- Développer les nouveaux supports de diffusion des vidéos
- Suivre les phases d'exécution des production

POLE ENTREPRENEURIAT ETUDIANT

Contexte : des missions qui évoluent

Aux activités de « pilotage » et d'animation des réseaux des acteurs régionaux de l'entrepreneuriat, est venue s'ajouter la participation, très opérationnelle, à la mise en œuvre d'actions prévues dans les plans annuels successifs de la Maison de l'Entrepreneuriat et qui doivent être à présent accomplies. La labellisation « Pole Entrepreneuriat Etudiant » conduit aussi à l'élargissement des activités avec comme objectif la sensibilisation « de masse » des étudiants de licence et, à cet effet, le développement d'outils spécifiques.

Les **actions réalisées**, concernent aussi bien l'**animation**, avec, par exemple l'organisation de la journée régionale de l'entrepreneuriat ou celle du challenge 30h pour CREER à l'occasion du salon CREER; la **sensibilisation** avec le déploiement du réseau des bornes interactives et l'animation du réseau de référents associés ; l'**accompagnement** avec la mise en place des Hubhouse ; la **conception et l'implémentation de module de formation mutualisé**, la conception et la diffusion d'un jeu en ligne... l'ensemble de ces actions étant conduites en liens étroits et avec le support des personnels des établissements et des partenaires institutionnels (CCI grand Lille, Créativallée, Boutique de Gestion, Incubateurs,) et au niveau national avec le réseau des PEE.

Cet accroissement de l'implication concrète représente une charge de travail nouvelle pour l'équipe en place (2,4 ETP). Dans sa configuration actuelle, celle-ci ne peut conduire toutes les missions attendues alors que des financements existent pour ces actions. A noter que l'une des personnes actuellement en contrat à durée déterminée quitte le PRES pour reprendre des études.

La demande :

Dans ce contexte, il nous semble nécessaire de **renforcer les compétences disponibles par le recrutement :**

1/ **d'un personnel de niveau Master (IGE)**, temps plein, en particulier pour conduire les activités relatives à la mise en place, l'animation et le développement du réseau des 5 Hubhouse actuellement en cours d'implantation dans les établissements régionaux. Cette personne devra assurer et organiser la coopération et la coordination entre les différentes entités du réseau ; concevoir, proposer et réaliser de nouvelles actions ; contribuer à la réalisation des programmes d'animation ; assurer le suivi des activités des Hubhouse et des financements associés,...

2/ **d'un personnel de niveau Master (IGE)**, à temps plein, ayant pour mission de porter le développement des actions engagées dans le cadre du PEE en matière de sensibilisation et de formation: participer à la

conception, prescription et à la planification d'actions de sensibilisation et de formation organisées en direction du public étudiant par les établissements, notamment pour ce qui concerne les nouveaux outils en ligne (jeu, wiki, ..) ; assurer le suivi des actions mises en œuvre (sur le plan des publics ciblés, des activités proposées et des budgets alloués) ; concevoir et mettre en œuvre des procédures d'évaluation, organiser les commissions techniques, assurer la gestion budgétaire du programme,

3/ d'un personnel de niveau Licence (ASI), à ½ temps, en charge de la mise en œuvre et de l'animation des outils de communication du PEE : site Internet, facebook, développement média du réseau des bornes interactives : concevoir l'organisation éditoriale et l'information interactive répondant aux besoins des publics visés ; rassembler et diffuser l'information dans les réseaux de correspondants et prendre en charge la réécriture ; assurer le suivi de réalisation de la publication sur l'outil/site et le déploiement de nouvelles fonctionnalités pour répondre aux attentes des usagers ; contribuer aux actions de communication / outils développés pour et par les Hubhouse ; former et animer les équipes éditoriales et les réseaux de correspondants ; mettre en place et exploiter les indicateurs d'usages quantitatifs et qualitatifs...

Le fonctionnement du Pôle Entrepreneuriat Etudiant est soutenu par le Conseil Régional Nord Pas de Calais, dans le cadre d'un contrat triennal d'un montant annuel de l'ordre de 250 K€, par le MESR (via la CDC), par LMCU et le Conseil général du Nord.